

# Comprendre, anticiper et gérer les risques sanitaires associés aux migrations climatiques

**François Gemenne**

Politologue et chercheur, spécialiste des politiques du climat et des migrations internationales, auteur principal du 6<sup>e</sup> rapport du GIEC

*François Gemenne, spécialiste des politiques du climat et des migrations internationales, est professeur à HEC Paris où il dirige le master « Sustainability and Social Innovation ». Auteur principal du 6<sup>e</sup> rapport du GIEC et chercheur qualifié à l'Université de Liège, il y pilote notamment l'Observatoire Hugo, dédié à l'étude des mouvements de population à la suite des dégradations environnementales. Lauréat de la bourse Fulbright de l'Université de Princeton, François Gemenne est également l'auteur de plusieurs ouvrages dont « L'écologie n'est pas un consensus » (Fayard, 2022) ou « On a tous un ami noir » (Pluriel, 2022).*



Dans cet entretien, François Gemenne aborde les défis spécifiques que rencontrent les déplacés climatiques, souvent différenciés à tort des déplacés économiques. Ces migrations résultent de catastrophes immédiates (tempêtes, inondations...) et de changements progressifs (hausse du niveau des mers, dégradation des sols...), qui accroissent la vulnérabilité de certaines régions. Les problèmes de santé, qu'ils soient physiques ou mentaux, sont omniprésents à chaque étape du parcours de ces réfugiés ; de la survenue d'une catastrophe à leur arrivée dans un pays d'accueil, et de surcroît quand les déplacés climatiques sont des femmes.

Construire des politiques d'adaptation et de gestion de ces nouveaux flux implique la prise en compte de facteurs

subjectifs ; la perception des effets du changement climatique pèse souvent davantage dans le choix de partir que la réalité objective. La santé, associée à des facteurs « push » (qui poussent à partir – tels que l'apparition de nouvelles maladies) et des facteurs « pull » (qui attirent les déplacés vers certains endroits – par exemple l'accès aux soins), s'imbrique dans un ensemble complexe de facteurs motivant le départ. Face à ce constat, les Etats peuvent choisir d'envisager et organiser ces flux comme une « stratégie d'adaptation » plutôt que de les appréhender comme un « échec d'adaptation ». La migration peut en effet améliorer la santé et la sécurité des personnes déplacées, mais aussi plus largement celles des pays d'origine et d'accueil.

## COMMENT DÉCRIREZ-VOUS LE PHÉNOMÈNE DE MIGRATION CLIMATIQUE ? QUELLE EST LA NATURE ET L'AMPLEUR DES DÉPLACEMENTS LIÉS À CE PHÉNOMÈNE ?

Le phénomène de migration climatique est un phénomène que l'on considère comme un risque futur, nous conduisant à négliger la réalité présente. Pourtant, l'ampleur des déplacements associés est importante : pour la seule année 2023, on compte plus de 26 millions de déplacements internes à la suite de catastrophes climatiques selon l'IDMC<sup>1</sup>, un chiffre considérable qui dépasse le nombre de personnes fuyant les conflits et d'autres

formes de violence. A ce chiffre, il est également nécessaire d'ajouter les personnes déplacées par des changements plus lents et progressifs, comme la hausse du niveau des mers ou la dégradation des sols. Or, ces déplacements échappent à tout comptage statistique.

Nous persistons pourtant à traiter le changement climatique et les phénomènes migratoires qu'il entraîne comme une menace éloignée, aussi bien dans le temps que dans l'espace. Or, une part importante des migrants économiques arrivant aujourd'hui en France sont des migrants climatiques : il s'agit souvent de personnes qui ne tiraient plus de revenus suffisants de l'agriculture dans leur pays d'origine, du fait des évolutions induites par le changement climatique. Les facteurs climatiques

<sup>1</sup> Internal Displacement Monitoring Centre. (2023). Global report on internal displacement 2023 [Rapport global sur les déplacements internes]. IDMC. <https://www.internal-displacement.org/global-report/grid2023>.

et environnementaux se mêlent donc inévitablement aux facteurs économiques. Cette distinction que l'on opère entre les motifs économiques et climatiques est une perception occidentale, voire artificielle, car nos salaires et nos revenus dans les pays occidentaux ne dépendent pas des conditions environnementales et des aléas climatiques.

Trois régions du monde sont particulièrement exposées à ce phénomène. L'Asie du Sud Est, région la plus densément peuplée au monde, est également aujourd'hui la plus exposée aux risques climatiques. En Afrique subsaharienne, où plus de la moitié des familles dépendent de l'agriculture de subsistance, les effets du changement climatique entraînent un phénomène d'exode rural massif, les populations locales n'étant plus en mesure de dégager un revenu de leurs activités agricoles. Enfin, les petits Etats insulaires, bien que moins peuplés, sont exposés à un risque de submersion qui menace leur existence même.

### POURQUOI LES DÉPLACÉS CLIMATIQUES SONT-ILS UN PUBLIC PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLE EN MATIÈRE DE SANTÉ ?

Le changement climatique a des répercussions profondes sur la santé des déplacés climatiques, et ceci à chaque étape de leur parcours. Dans leur pays d'origine, ses impacts sont dévastateurs : manque d'eau, dégradation des sols, destruction des infrastructures de santé... Ces facteurs, affectant directement la santé des populations, contraignent ces dernières à migrer. Puis, leur parcours migratoire est semé de difficultés d'ordre sanitaire. Les migrants doivent vivre dans des conditions précaires, avec un accès limité à l'eau, à la nourriture, aux soins de base ou à un abri salubre. Les camps de réfugiés en particulier accélèrent la propagation des maladies infectieuses en raison de conditions sanitaires dégradées, du manque d'accès aux soins et de la surpopulation. Enfin, de nombreux camps de réfugiés se situent dans des régions du monde déjà fortement impactées par le changement climatique : l'Iran par exemple est le premier pays d'accueil des migrants, pourtant il est l'un des pays avec le plus fort taux de stress hydrique, frappé par des années de sécheresse et une gestion désastreuse de l'eau. Le Bangladesh accueille plus de 900 000 réfugiés rohingyas, mais le pays, en raison du changement climatique, est davantage dévasté par

*« Outre les risques physiques, la santé mentale des réfugiés climatiques reste un enjeu largement ignoré. Lors d'événements climatiques extrêmes, 25% à 50% des victimes souffrent de troubles psychologiques tels que la dépression ou le syndrome de stress post-traumatique. »*

les cyclones et inondations<sup>2</sup>. La période des moussons, avec ses pluies torrentielles, menace chaque année de balayer les camps de réfugiés en provoquant des inondations ou des glissements de terrain.

Outre les risques physiques, la santé mentale des réfugiés climatiques reste un enjeu largement ignoré. Lors d'événements climatiques extrêmes, 25 % à 50 % des victimes souffrent de troubles psychologiques tels que la dépression ou le syndrome de stress post-traumatique<sup>3</sup>. A cela s'ajoute un parcours climatique difficile qui peut exposer les personnes déplacées à des stress supplémentaires. Nombre d'entre elles, notamment les femmes, deviennent victimes de réseaux de passeurs et de trafiquants les exposant à des épreuves de violence, de travail forcé, de viol, affectant leur santé mentale et leur bien-être physique. C'est pourquoi une partie des migrants arrivent sur les côtes européennes avec des blessures, des brûlures, des stigmates de violences sexuelles. Les réfugiés climatiques peuvent, de surcroît, subir des pressions intenses de leur famille pour leur fournir un revenu une fois arrivés dans un pays d'accueil. Ces traumatismes soulignent l'importance de soins adaptés, aussi bien physiques que mentaux.

### VOUS ÉVOQUEZ LES RISQUES SPÉCIFIQUES QUE RENCONTRENT LES FEMMES, POURQUOI CES DERNIÈRES SONT-ELLES PLUS VULNÉRABLES DANS LEURS PARCOURS MIGRATOIRES ? SONT-ELLES ÉGALEMENT PLUS LIMITÉES DANS LEUR DÉCISION DE PARTIR OU DE RESTER ?

Je n'aime pas toujours l'expression qui consiste à dire que les femmes sont vulnérables, elles sont plutôt exposées à des vulnérabilités que les hommes ne rencontrent pas, qui sont avant tout le fruit de constructions économiques et sociales. Les catastrophes climatiques ont ainsi tendance à exacerber les inégalités de genre et à alimenter les moteurs de violence. Les femmes et les enfants sont, selon ONU Femmes, souvent les premières victimes des catastrophes naturelles ; ils et elles ont 14 fois plus de risques d'en mourir que les hommes<sup>4</sup>. Elles sont également davantage victimes de trafic sexuel. Les familles, privées de tous revenus après une catastrophe climatique, se retrouvent contraintes de vendre leurs filles à des trafiquants sexuels ou à les marier de force pour obtenir une dot. Au Bangladesh par exemple, un lien avait été établi entre les inondations qui avaient eu lieu entre 1998 et 2004, et la hausse des mariages précoces mesurée dans le pays<sup>5</sup>.

Enfin, la migration en elle-même est un phénomène genré. Souvent, l'homme migre car il va plus facilement trouver un emploi ; ou car la migration est dangereuse. Or, ce décalage entraîne une modification et un déséquilibre des rapports de genre. Les femmes restant au foyer vont assumer plus de tâches et de responsabilités.



2 Nations Unies – ONU Info. (2024). Le HCR intensifie l'aide aux réfugiés rohingyas affectés par des glissements de terrain meurtriers au Bangladesh. ONU Info.

3 Matlin, S. A., Depoux, A., Gemenne, F., Philibert, A., El Aouad, R., Kowalski, C., & Flahault, A. (2016). Climate change, human migration, and health: Bridging from dialogue to action. Centre Virchow-Villermé.

4 UN Women, Women's resilience to disasters – Concept note.

5 University of Cambridge, Extreme weather and climate events likely to drive increase in gender-based violence.



Lorsque les femmes font le choix de migrer, les violences sexuelles semblent presque être un passage inévitable de leur migration : deux femmes sur trois sont victimes de violences sexuelles ou de viols, notamment de la part des passeurs. Subir ces violences et ces viols devient en quelque sorte une « monnaie d'échange », une condition de leur passage. Les violences sexuelles, comme dans toutes zones de non-droit ou de violences, sont ainsi omniprésentes dans les parcours migratoires des réfugiées climatiques.



### VOUS ÉTUDIEZ DANS LE CADRE DU PROJET HABITABLE<sup>6</sup> L'INFLUENCE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES MIGRATIONS. LES MOTIVATIONS QUI POUSSENT À MIGRER SE RÉSUMENT-T-ELLES AUX CATASTROPHES CLIMATIQUES ET AUX IMPACTS PROGRESSIFS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR L'HABITABILITÉ ?

Lorsque l'on étudie ces questions, il est important de prendre en compte le point de vue des déplacés eux-mêmes. La migration est une décision humaine ; elle obéit donc par nature à des facteurs qui sont subjectifs. On constate dans nos études que la manière dont les gens vont percevoir les impacts des changements climatiques ne correspond pas à la réalité des impacts observés. La décision de migrer est surtout influencée par des facteurs de perception subjective : les gens partent car ils ont l'impression qu'il pleut moins, alors que dans les faits il pleut plus. Cette perception va peser davantage dans leur choix de migrer que la réalité objective.

L'habitabilité, ou les seuils d'habitabilité, sont définis par des modèles climatiques qui vont estimer par exemple qu'au-delà d'un certain seuil de température, une région n'est plus habitable. Les politiques climatiques, quand elles existent, vont donc avant tout s'appuyer sur des modèles climatiques qui vont délimiter arbitrairement des seuils d'habitabilité qui ne correspondent ni à la réalité, ni au ressenti des populations locales. Il est donc crucial que les politiques climatiques prennent en compte les perceptions subjectives des impacts du changement climatique, en tenant compte notamment de l'influence culturelle sur la perception du risque.

<sup>6</sup> Le projet Habitable, coordonné par l'observatoire Hugo de l'Uliège, est le plus grand projet de recherche sur ce sujet ; doté d'un budget de 6,7 millions d'euros, rassemblant 22 organisations partenaires issues de 18 pays.

### COMMENT TRADUIRE CET ENSEIGNEMENT D'UN POINT DE VUE SANITAIRE ?

La perception de la santé dans le choix de migrer et de se déplacer est une dimension importante dont il faut distinguer deux aspects. D'une part, il faut considérer la question de la santé elle-même, avec les problèmes qui sont associés au changement climatique comme les maladies transmissibles et la mortalité, voire la surmortalité. Le nombre de catastrophes climatiques a été multiplié par cinq en 50 ans, entraînant un nombre conséquent de décès, dont 90 % sont survenus dans des pays en développement<sup>7</sup>. D'autre part, il convient de considérer la question de l'accès aux systèmes de soins et de l'adaptation des infrastructures de santé, qui influencent également les décisions de migration.

Ce phénomène, dans ses deux dimensions (santé et accès aux soins), s'observe un peu partout ; notamment au Sénégal, mais aussi en Afrique de l'Est - au Kenya ou en Ethiopie - où le paludisme conquiert des régions jusqu'alors épargnées par cette maladie, comme les hauts plateaux d'Ethiopie ou le Nord du Kenya, incitant les populations à se diriger vers des zones exemptes de ces maladies, ou équipées pour les prendre en charge. L'apparition ou propagation de maladies engendre de nouveaux flux migratoires motivés par deux types de facteurs : les « facteurs *push* », qui vont pousser les gens à partir, et les « facteurs *pull* » qui vont les attirer vers certains endroits, notamment des zones géographiques où ils considèrent qu'ils bénéficieront d'un meilleur accès aux soins et à la santé. Ainsi, dans des petits Etats insulaires comme Tuvalu, de nombreuses femmes choisissent d'accoucher en Australie ou Nouvelle-Zélande, où elles auront accès à de meilleures facilités médicales et où leurs enfants acquerront la nationalité néozélandaise ou australienne – une forme d'assurance vie si leur île venait à disparaître. On retrouve au sein même des pays une dynamique semblable : on observe de nombreuses migrations allant des campagnes vers les villes où les populations – privées des ressources nécessaires à leur survie – espèrent bénéficier d'une qualité de vie supérieure et de meilleurs soins de santé. Il est donc toujours difficile de distinguer les motifs de migration car ils sont profondément entremêlés et vont s'influencer mutuellement. Aucun facteur pris isolément ne suffit à expliquer un choix migratoire. Ce n'est donc pas seulement la qualité des soins dans un pays qui incite les migrants à s'y installer, mais une combinaison de facteurs (objectifs et subjectifs) qui façonnent leurs décisions.

<sup>7</sup> Nations Unies – ONU Info. (2021). Climat : le nombre de catastrophes a été multiplié par cinq en 50 ans, causant plus de dégâts, mais moins de décès.



## LES FLUX MIGRATOIRES REPRÉSENTENT-ILS DES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ IMPORTANTS POUR LES ÉTATS ?

Tout dépend de la manière dont ces flux migratoires sont gérés.

Il est certain qu'un flux migratoire qui ne serait ni organisé, ni encadré, fera peser une pression démographique supplémentaire sur des ressources déjà raréfiées, posant potentiellement des risques en matière de sécurité. De nombreuses régions du monde qui reçoivent des migrations motivées par le changement climatique sont situées dans des pays en développement, où les ressources sanitaires sont souvent insuffisantes pour répondre aux besoins locaux.

Par ailleurs, certains Etats choisissent parfois délibérément de restreindre l'accès aux soins de santé, soutenant l'argument implicite que l'accès aux soins pourrait créer un « mécanisme d'attraction » (un facteur « pull ») pour les migrants. Pourtant, aucune donnée, aucune statistique, aucune étude n'étaye cette affirmation.

*« Face à l'ampleur des déplacements climatiques à venir, nous devons anticiper des formes de reconfiguration de la population mondiale, qui impliqueront une réorganisation inter-étatique et intra-étatique. »*

d'emploi occupés par des personnes issues de l'étranger. De la même manière, la Nouvelle Zélande a des accords de travail avec la plupart des petits Etats insulaires du Pacifique, permettant aux populations de venir travailler quelques mois en Nouvelle Zélande dans l'agriculture, de participer aux récoltes, d'accumuler un capital qui permettra ensuite aux familles de faire face aux mauvaises récoltes. Ces stratégies d'accueil de long terme peuvent être mises en place entre états, ou à l'intérieur des états, pour encourager les migrations saisonnières et pendulaires. En amont, il est toutefois crucial d'anticiper ces trajectoires de déplacement pour protéger ceux qui sont et seront à risque d'être déplacés, à l'instar du travail mené par la « Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes<sup>8</sup> », ou par le programme d'action climatique du HCR (l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés). De très nombreux programmes sont par ailleurs déployés sur ces sujets.

## REMARQUEZ-VOUS DES DISPARITÉS NOTABLES EN TERMES DE PRÉPARATION AUX MIGRATIONS CLIMATIQUES ET NOTAMMENT DE DISPOSITIFS D'ACCUEIL SANITAIRE ?

Selon la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, ces derniers ne devraient pas recevoir un traitement différent de celui de la population d'accueil en matière d'accès aux soins de santé. La santé est un droit fondamental pour tous, y compris pour les réfugiés. En pratique cependant, l'application de ce principe varie considérablement d'un pays à l'autre. Ces disparités sont souvent liées aux choix et sensibilités politiques des pouvoirs et gouvernements en place (par exemple, le ministre de la Santé est-il attentif à ces enjeux ?).

Face à l'ampleur des déplacements climatiques à venir, nous devons anticiper des formes de reconfiguration de la population mondiale, qui impliqueront une réorganisation inter-étatique et intra-étatique. D'une part car certaines zones du monde deviendront inhabitables, mais aussi parce que, y compris dans nos régions, nous allons devoir faire face à des migrations internes motivées par des facteurs environnementaux ; des populations déplacées tous les cinq ans en raison des inondations finiront par être excédées. Quels seront alors les endroits agréables, sûrs et confortables où vivre ?

## EN CONCLUSION, EXISTE-T-IL DES ASPECTS DES MIGRATIONS CLIMATIQUES ET DE LEURS IMPACTS SUR LA SANTÉ QUI SONT ENCORE NÉGLIGÉS OU INSUFFISAMMENT ÉTUDIÉS ?

Le principal défi réside dans le traitement séparé des sujets de climat, de migration et de santé. Ces sujets sont souvent traités deux à deux : climat et migration d'un côté, migration et santé de l'autre ; mais rarement ensemble, tout l'enjeu est de les connecter en triangle. Par ailleurs, les migrations internes, au sein même des pays, restent trop peu étudiées. Actuellement, seules les migrations internationales attirent l'attention des pouvoirs publics et des médias. Ces phénomènes migratoires sont appréhendés comme deux mouvements distincts, alors que le second est souvent la continuité du premier.



À l'inverse, d'autres Etats vont parvenir à organiser ces flux migratoires pour en faire de véritables stratégies d'adaptation, à la fois aux bénéficiaires des migrants, mais aussi au bénéfice des régions d'origine et de destination de ces derniers. Souvent, on considère la migration comme un risque pour la sécurité des Etats. C'est oublier que la migration représente une amélioration de la sécurité pour les gens qui migrent et pour ceux qui restent sur place. Les migrants peuvent ainsi envoyer des revenus complémentaires qui aideront leur pays d'origine à s'adapter au changement climatique. C'est une dimension très forte qui émerge aujourd'hui dans la littérature ; ne pas seulement considérer la migration comme un échec d'adaptation, mais aussi comme une stratégie d'adaptation. La Colombie et l'Espagne ont, par exemple, un accord de migration de travail permettant aux personnes vivant dans des régions affectées par les impacts du changement climatique de venir travailler dans des secteurs en manque de main d'œuvre, comme ceux de l'horticulture ou de l'agriculture par exemple. En 2023, l'Espagne représentait à elle-seule près d'un tiers des nouveaux emplois créés dans la zone euro, avec une majorité

<sup>8</sup> La « Platform on Disaster Displacement » en anglais, est une initiative dirigée par des Etats, en collaboration avec des partenaires, pour améliorer la protection des personnes exposées au risque de déplacement ou déplacées en raison de catastrophes climatiques.